

DEC152196DR08

Décision portant nomination de M. Lionel GUERIT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS2927 intitulée « Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale » - USAES

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°CON050001DRH en date du 18 mai 2005 portant création de l'unité mixte de service n°2927 intitulée «Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale » - USAES, notamment son article 6, renouvelée par avenants

Vu la décision n°DEC151489DRH en date du 08 juillet 2015 portant nomination de M. Patrick MUSSOT aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n°2927 intitulée «Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale » - USAES;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 20 avril 2010 ;

Considérant que M. Lionel GUERIT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 05 avril au 27 avril 2004 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Lionel GUERIT, Ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS2927 intitulée « Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale » - USAES à compter du 1^{er} août 2015.

M. Lionel GUERIT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Lionel GUERIT est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans le 13 novembre 2015

Le directeur de l'unité
Patrick MUSSOT

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC160388dr08

Décision portant nomination de M. Olivier THIBAUT, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7350 intitulée « Laboratoire de Mathématiques et Physique Théorique » - LMPT

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7350 intitulée « Laboratoire de Mathématique et Physique Théorique » - LMPT dont le directeur est M. Ahmad EL SOUFI ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier THIBAUT, Ingénieur d'études, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7350 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Ahmad EL SOUFI

DEC160421dr08

Décision portant nomination de M. Yvan STROPPIA, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7322 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » - LEO

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7322 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » - LEO dont la directrice est Mme Raphaëlle BELLANDO ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Yvan STROPPIA, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7322 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 22 février 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité
Raphaëlle BELLANDO

DEC160446dr08

Décision portant nomination de M. Laurent CATHERINE, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151310DGDS modifiée du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMS3116, intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC, dont le directeur est M. Yves COQUET;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent CATHERINE, Ingénieur d'études, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS3116 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité

Yves COQUET

DEC160251dr08

Décision portant nomination de M. Jean-Yves DURBIZE, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7247 intitulée « Physiologie de la Reproduction et des Comportements » - PRC.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7247, intitulée « Physiologie de la Reproduction et des Comportements » - PRC, dont le directeur est M. Florian GUILLOU ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Yves DURBIZE, Technicien de classe supérieure, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7247 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Nouzilly, le 09 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité

Florian GUILLOU

DEC160254dr08

Décision portant nomination de M. Jean-Yves Bouron, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7295 intitulée « Centre de recherche sur la Cognition et l'Apprentissage » - CeRCA.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7295 intitulée « Centre de recherche sur la Cognition et l'Apprentissage » - CeRCA, dont le directeur est M. Michel ISINGRINI ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Yves BOURON, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7295 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 12 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité

Michel ISINGRINI

DEC160273dr08

Décision portant nomination de M. Pascal MEICHEL, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité ERL6305 intitulée « Ordonnancement et Conduite » - (OC).

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité ERL6305, intitulée « Ordonnancement et Conduite » - OC, dont le directeur est M. Vincent T'KINDT ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pascal MEICHEL, Ingénieur d'Etude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité ERL6305 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Tours, le 11 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Vincent T'KINDT

DEC160385dr08

Décision portant nomination de M. Romain THERON, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7349 intitulée « Laboratoire de Mathématiques, Analyse, Probabilités, Modélisation d'Orléans » - MAPMO

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7349 intitulée « Laboratoire de Mathématiques, Analyse, Probabilités, Modélisation d'Orléans » - MAPMO, dont le directeur est M. Romain ABRAHAM ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Romain THERON, Assistant-Ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7349 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 17 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Romain ABRAHAM

DEC160382dr08

Décision portant nomination de M. Franck ELIE, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7328 intitulée « Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement et de l'Espace » - LPC2E.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7328 intitulée « Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement et de l'Espace » - LPC2E, dont le directeur est M. Michel TAGGER ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Franck ELIE, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7328 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 17 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité

Michel TAGGER

DEC160374dr08

Décision portant nomination de M. Laurent CATHERINE, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7327, intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO, dont le directeur est M. Bruno SCAILLET ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent CATHERINE, Ingénieur d'études, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7327 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité

Bruno SCALLET

DEC160348dr08

Décision portant nomination de M. Christophe HONSTETTRE, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7347 intitulée « Matériaux, Microélectronique, Acoustique, Nanotechnologies » - GREMAN.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7347, intitulée « Matériaux, Microélectronique, Acoustique, Nanotechnologies » - GREMAN, dont le directeur est M. Marc LETHIECQ ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Christophe HONSTETTRE, Technicien, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7347 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Tours, le 16 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité

Marc LETHIECQ

DEC160340dr08

Décision portant nomination de Mme Claudine CAROL, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7344 intitulée « Groupe de Recherche sur l'Énergétique des Milieux Ionisés » - GREMI.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7344, intitulée « Groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés » - GREMI, dont la directrice est Mme Chantal LEBORGNE ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Claudine CAROL, Assistante-Ingénieure, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7344 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 15 février 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité

Chantal LEBORGNE

DEC160338dr08

Décision portant nomination de M. Laurent HAGERMAN, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7252 intitulée « XLIM ».

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7252 intitulée « XLIM », dont le directeur est M. Dominique BAILLARGEAT ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent HAGERMAN, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7252 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Limoges, le 17 février 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Dominique BAILLARGEAT

DEC163144dr08

Décision portant nomination de M. Nicolas AZZOPARDI, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7292, intitulée «Génétique, Immunologie, Chimie et Cancer » - GICC.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7292, intitulée « Génétique, Immunologie, Chimie et Cancer » - GICC, dont le directeur est M. Gilles PAINAUD ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Nicolas AZZOPARDI, Ingénieur de Recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7292 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Tours, le 21 janvier 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité

Gilles PAINAUD

DEC163138dr08

Décision portant nomination de M. Eric PINAUD aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité UMR7276 intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » - CRIBL.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7276, intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » - CRIBL, dont le directeur est M. Michel COGNE ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » délivrée à M. Eric PINAUD le 25 mars 2015 par la société de radioprotection Progray;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire émis en octobre 2006 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Eric PINAUD, Chargé de recherches, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 25 mars 2020.

Article 2 : Missions

M. Eric PINAUD exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Eric PINAUD sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Limoges, le 19 janvier 2016

Le Directeur d'unité
Michel COGNE

Visa du délégué régional du CNRS
M. Eric BUFFENOIR

DEC163137dr08

Décision portant nomination de Mme Claire CARRION aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7276, intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » - CRIBL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7276, intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » - CRIBL, dont le directeur est M. Michel COGNE;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 02 avril 2013 ;

Considérant que Mme Claire CARRION a suivi la formation initiale d'assistant de prévention, organisée conjointement par la Délégation Aquitaine Limousin et l'Université Sciences et Technologie de Bordeaux du 15 au 16 juin 2005 et du 27 au 28 juin 2005 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Claire CARRION, Ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7276, intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Claire CARRION exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Claire CARRION est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Limoges, le 19 janvier 2016

Le directeur de l'unité
Michel COGNE

Visa de la Présidente de l'Université de Limoges
Hélène PAULIAT

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163136dr08

Décision portant nomination de Mme Catherine OUK aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7276, intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » - CRIBL

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7276, intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » - CRIBL, dont le directeur est M. Michel COGNE;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 08 avril 2014 ;

Considérant que Mme Catherine OUK a suivi la formation initiale d'assistant de prévention, d'une durée de 6 jours, organisée par l'université de Limoges du 27 janvier 2014 au 16 octobre 2014

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Catherine OUK, Ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7276, intitulée « Contrôle des Réponses Immunes B et des Lymphoproliférations » à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme Catherine OUK exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Catherine OUK est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Limoges, le 19 janvier 2016

Le directeur de l'unité
Michel COGNE

Visa de la Présidente de l'Université de Limoges
Hélène PAULIAT

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC163010dr08

Décision portant nomination de Mme Elisabeth PROUTEAU, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7266 intitulée « Littoral, Environnement et Sociétés » - (LIENSs).

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) du CNRS du 15 novembre 2006 ;

Vu la décision n° 111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7266, intitulée « Littoral, Environnements et Sociétés » - LIENSs, dont le directeur est M. Olivier DE VIRON ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Elisabeth PROUTEAU, Ingénieure d'Etude de 2^{ème} classe, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7266 à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à La Rochelle, le 18 janvier 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Olivier DE VIRON